

*Initiatives ministérielles*

L'une des choses qu'il ne mentionne pas lorsqu'il parle de la TPS et de l'argent que touchent les personnes âgées est qu'elles reçoivent aussi un chèque du gouvernement fédéral destiné à protéger les personnes à faible revenu des effets de la TPS. Cela fait partie du programme mais il n'en a pas parlé aujourd'hui.

Il n'y avait jamais eu de remboursement de la taxe de vente pour les personnes à faible revenu avant que ce gouvernement ne l'instaure en 1986, je crois. C'est le ministre des Finances de l'époque, le député d'Etobicoke-Centre, qui l'a instauré en 1986 et il a été sensiblement augmenté jusqu'à l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services. Le remboursement a été augmenté.

Je comprends les préoccupations du député. J'ai, moi aussi, reçu des appels de personnes âgées me demandant pourquoi leur pension de vieillesse avait été si peu augmentée. C'est parce que nous avons réduit l'inflation, ce qui vient en aide aux personnes à revenus fixes. Ces augmentations démentes des prix que nous avons connues avaient fait monter le taux d'inflation et causé beaucoup de torts aux personnes âgées. Il est très important de maintenir le taux d'inflation aussi bas que possible.

Ce projet de loi traite du transfert de fonds aux provinces, ce qui est le sujet de vives controverses. J'écoute mon ami lorsqu'il tempête contre le fédéral qui repasse la balle aux provinces qui en font autant aux municipalités. Chaque fois qu'une municipalité a des dépenses, c'est maintenant la faute du gouvernement fédéral. Chaque fois que les dépenses d'une municipalité augmentent, c'est à cause de ce que l'on appelle le délestage.

Je tiens à préciser clairement que depuis 1984, nous avons augmenté les fonds versés à chacune des provinces de 5 p. 100 par année en moyenne. La moyenne pour l'Ontario est même de 6,2 p. 100, y compris pour l'année 1992-1993.

Je tiens à ce qu'il soit bien clair que les fonds versés aux provinces continuent d'augmenter. Ce ne sont plus les grosses augmentations que nous avons déjà connues, mais des augmentations quand même. Le gouvernement de l'Ontario, dans sa grande générosité, a augmenté ses dépenses au titre de l'aide sociale au rythme d'environ 24 p. 100 par année. Nous n'avons aucun contrôle sur ces augmentations. Nous n'avons aucun contrôle sur le système ontarien qui facilitait et simplifiait l'obtention de prestations d'aide sociale.

Ces dépenses augmentaient de 24 p. 100 par année et il fallait que nous mettions un frein à ces hausses, c'est pourquoi nous avons décidé de plafonner l'augmentation de nos paiements à 5 p. 100 par année. Je crois que c'est ce que la population voulait.

On parle constamment de délestage, pourtant, il n'y a qu'une seule source de revenus et c'est le contribuable. C'est lui qui paie la note, que ce soit au niveau municipal, au niveau provincial ou au niveau fédéral, il doit payer pour avoir les services.

Je ne comprends pas que l'on rende le gouvernement fédéral responsable de tous les maux des gouvernements provinciaux et municipaux. Nous entendrons probablement encore de telles allégations dans le budget de l'Ontario et dans le discours du Trône qui doit être lu aujourd'hui.

Je me suis entretenu avec le premier ministre de l'Ontario hier et son gouvernement présente son discours du Trône aujourd'hui. Je suis convaincu que l'on reprochera bien des péchés au gouvernement fédéral. Nous serons aussi accusés dans l'exposé budgétaire.

Le fait est que les recettes augmentent pour les provinces, pas au rythme qu'elles souhaiteraient, mais c'est naturel. Il en va de même pour les municipalités qui ne reçoivent pas des provinces autant d'argent qu'elles le voudraient.

Les contribuables de notre pays ne veulent pas de nouveaux impôts, qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux. Les factures continuent à augmenter ainsi que les dépenses et les gouvernements ne font rien pour limiter leurs dépenses. Dans ma circonscription, le Peel Board of Education, qui est, je pense, le plus grand d'Amérique du Nord, a effectivement réduit les dépenses et fait certaines déclarations. Bien des gens sont opposés aux réductions qu'il opère. Très bien.

Mais en même temps ils disent que nous ne pouvons pas augmenter autant les dépenses parce que nous n'en avons pas les moyens, donc il faut faire des économies.

Aussi c'est ce que nous faisons, et je pense que assurément nous, au gouvernement fédéral, allons être tenus responsables de ce genre de chose. Il est facile d'accuser les autres et nous le faisons tous dans la vie politique. C'est la faute du gouvernement ontarien ou celle du gouvernement municipal ou du gouvernement fédéral. C'est notre faute à tous.

Nous essayons d'aborder la question des dépenses gouvernementales avec bon sens. Voilà de quoi il s'agit. Je dois dire que ce projet de loi vient effectivement en aide aux provinces. Il aide sept provinces sur dix en augmentant les paiements de transfert, et des ententes ont été conclues entre les provinces pour les deux prochaines années en ce qui concerne le programme des paiements de transfert. Les provinces voudraient naturellement davantage d'argent. Je le comprends.

Ce projet de loi apportera des crédits supplémentaires à certaines provinces et c'est indispensable à mon avis, et nous voterons contre les amendements proposés par mon collègue du Nouveau Parti démocratique.